

# Seniors, le saviez-vous?

## **Renseignez-vous :**

**Maison communale de Saint-Gilles, bureau des personnes handicapées et des personnes pensionnées.**  
Place M. Van Meenen, 39 à 1060 Saint-Gilles.  
Permanence lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30.  
Tel : 02/ 536.03.06.

## **Pension**

Vous avez travaillé ? Vous avez l'âge de la pension ?  
Différents types de pensions existent : Pension légale, de conjoint divorcé, de conjoint décédé, ...

## **GRAPA**

Vous n'avez pas droit à la pension ? Votre pension est insuffisante ? Vous pourriez avoir droit à la Garantie de Revenu A la Personne Agée.

→ **A partir de 65 ans**

## **Allocation d'handicap**

Vous avez un handicap ? Vous pourriez avoir droit à une aide financière (ARR, AI, APA).

## **Pension et activité professionnelle**

Vous pourriez retarder le moment de votre pension ou combiner votre pension avec une activité professionnelle complémentaire

## **Aide à la tierce personne**

Votre santé nécessite une aide à domicile et vous recevez des indemnités de mutuelle ? Adressez-vous à votre mutualité.

## **Renseignez-vous :**

Service social de votre **mutuelle**.

## **Service PHARE**

Vous avez une reconnaissance d'handicap et moins de 65 ans ? Vous pourriez avoir droit à des aides pour améliorer votre vie quotidienne : aménagement du domicile, intervention transport, matériel médical et paramédical, ...

→ **Ouverture du dossier avant 65 ans**

## **Renseignez-vous :**

### **PHARE**

Rue des Palais, 42 à 1030 Bruxelles  
Permanence Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.  
Tel : 02/800.82.03.

## **Renseignez-vous :**

### **CPAS**

Rue Fernand Bernier, 40 à 1060 Saint-Gilles.  
Tel : 02/600.54.11.

### **CPAS**

Vous n'avez aucun revenu ? Vous pourriez avoir droit au revenu d'intégration et/ou à des aides sociales diverses (ex : aides médicales, hébergement maison de repos...).

## **Avantages Sociaux**

Vous êtes reconnu handicapé et/ou avez des revenus limités ? Vous pourriez avoir droit à des avantages sociaux : Allocation TV, Internet, Chèques taxi, Article 27, tarif social (gaz, électricité, téléphone), carte de stationnement...

## **Renseignez-vous :**

### **- Notre Cercle**

Centre d'activités pour seniors  
Rue de Parme, 51 à 1060 Saint-Gilles.  
Permanence mardi 14h-16h.  
Tel : 02/536.03.56.

### **- Service social communal**

Place M. Van Meenen, 39 à 1060 Saint-Gilles.  
Permanence lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30.  
Tel : 02/ 536.02.59.